

LE PÂTER DU PAYSAN

Notre Père des cieux, nous sommes à genoux
Demandant de tout cœur, dans notre humble prière,
Que soit sanctifié votre saint nom sur terre
Et que toujours nos fils lèvent leurs yeux vers Vous.

Dans nos rudes labeurs, c'est la foi qui ravive
Le courage en notre âme; aussi que ses bienfaits
Se répandent partout: Seigneur, pour que la paix
Console l'incroyant, que votre règne arrive!

Si l'orage dévaste en un jour nos moissons
Ou si la mort s'abat sur une tête chère,
Que votre volonté soit faite sur la terre
Comme au ciel: devant Vous nous inclinons nos fronts!

Nous travaillons sans trêve à nourrir nos familles
Et nous vous implorons comme tout bon chrétien:
Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien
Afin de voir grandir nos garçons et nos filles.

Seigneur, si nous avons parfois brisé le frein
De vos commandements, pardonnez notre offense
Comme nous pardonnons en chassant la vengeance
Qui veut rendre le mal pour le mal au prochain.

Puisque nous recourons à votre Providence
Pour pouvoir résister vraiment aux tentations,
Donnez à vos enfants vos larges protections
Et fortifiez-les en prenant leur défense.

Délivrez-nous du mal qui torture le corps
Ainsi que du péché qui, dans la conscience,
Grave sa sombre marque: avec votre assistance,
Notre Père des cieux, nous mourrons sans remords.

Inspirez à nos fils l'amour de la prière
Afin qu'à notre exemple un courage viril
Leur rende plus léger le travail de la terre
Et qu'ils vivent toujours en paix, ainsi soit-il.

J. CALOZET.

Un peu d'histoire du Canada

Monsieur Edouard Montpetit, secrétaire général de l'université de Montréal, a résumé un peu plus de deux siècles de notre histoire, pendant un cours qu'il donnait ces jours derniers sur le civisme.

En 1663, dit-il, le roi de France dirigeait lui-même le Canada comme une province. Nous avions un gouverneur, un intendant et l'évêque réglait les questions d'intérêt religieux. Le Conseil souverain avait certaines attributions, mais le peuple ne parlait pas.

Au moment de la Conquête, le Canada fut d'abord sous un régime militaire.

En attendant le traité, les soldats administraient le pays et faisaient les lois.

Mais l'Acte de Québec, en 1774, nous libéra quelque peu, en ce sens qu'il nous donna certains privilèges. Mais de 1763 à 1791, le peuple ne parlait pas plus. Ce n'est qu'à partir de 1791 qu'il faut amor-

cer la question d'un gouvernement représentatif. Le peuple allait donc parler mais sous quelle forme? Sous la forme d'une Assemblée populaire élue par le peuple.

"Il eût été simple, dit M. Montpetit, de n'avoir alors qu'une Chambre, car le peuple aurait pu prendre véritablement les intérêts de la nation. Mais l'Assemblée populaire, continue-t-il, devait se soumettre aux dictées du Conseil qui dirigeait, avec le gouverneur. A partir de ce moment, ce fut donc une lutte constante entre l'Assemblée populaire et ce Conseil.

Enfin, en 1840, Lafontaine et Baldwin réclamèrent une autre constitution, et leurs efforts communs montraient déjà la possibilité d'union entre les deux grandes races qui composaient comme aujourd'hui, notre population. Ils ne devaient pas triompher tout de suite. En 1848, on reconnut la responsabilité ministérielle. Puis vint la Constitution de 1867 qui reprenait tous les principes en jeu.

C'est de ce jour-là que le Canada eut un gouvernement responsable, un gouvernement représentatif. Chaque individu avait donc alors sa part de responsabilité afin de pouvoir exercer la direction des affaires du pays par l'entremise du droit de vote.

M. Montpetit veut montrer ici comment le peuple a pris part, depuis, à la direction des affaires du pays, et pour ce faire, il donne une exacte description de l'Exécutif, du Sénat, et de la Chambre des Communes, réservant pour une autre leçon la définition des attributions de chacun de ces corps. L'Exécutif n'a pas changé; il représente le souverain. Quant au Sénat, qui représente l'Ancien Conseil, ses attributions sont beaucoup moindres et il n'a pas l'importance de la Chambre des Communes qui remplace l'ancienne Assemblée populaire. Les pouvoirs de la Chambre des Communes sont plus étendus parce que ce corps se rattache au peuple par le suffrage.

Le professeur explique ensuite la répartition des sièges entre les provinces et le pourquoi du nombre invariable des députés de la province de Québec, soit 65. Il explique aussi la répartition des sièges du Sénat, corps non électif qui compte des représentants également répartis entre toutes les provinces. L'Exécutif siège avec le représentant du Roi et n'est responsable qu'à la Chambre, qui à son tour est responsable au peuple. Si la Chambre désavoue l'Exécutif par un vote, celui-ci doit abandonner le pouvoir et l'appel au peuple est décrété par le gouverneur général.

Meilleures Récoltes Plus de Profits

COMMENT une production augmentée de 30 pour cent vous conviendrait-elle? Vous pouvez en arriver là très facilement, il s'agit simplement d'avoir un Spramotor type pony. Ce sera le moyen de vous assurer une récolte maximum chaque année. Fournit 6 gallons à la minute et maintient une pression de 300 lbs. Puissant, léger, fort et simple d'opération. Coût d'entretien minime. Pleinement garanti.

Ecrivez pour avoir notre catalogue gratuit contenant un traité complet des maladies affectant les arbres fruitiers, légumes, etc et le remède applicable, à chaque cas.

Spramotors à Pouvoir

1½, 2, 3 et 6 c. v., capacités variant de 3 à 30 gall. à la minute. Equipement de soupapes à boules en cuivre brevetées, doublure en cuivre renouveau.

SPRAMOTOR CO.

32 rue King London Ont.

Spramotor

Le véritable SPRAMOTOR doit porter cette Marque de Commerce

AVIS PUBLIC

Cité de Québec, - Bureau d'Hygiène.

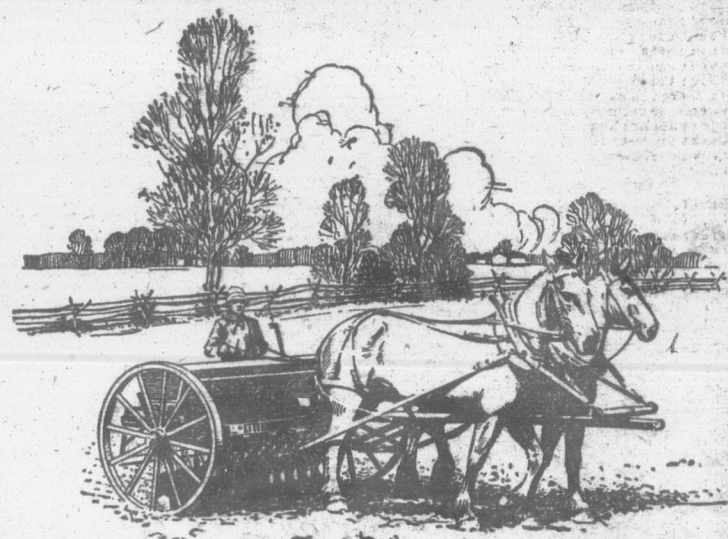
Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec donne avis à tous les cultivateurs et à tous les fournisseurs de lait et de crème, que le règlement concernant la consommation et la vente du lait et de la crème dans la cité de Québec n'a pas été amendé ni abrogé. Malgré les prétentions de certaines laiteries de Québec, ledit règlement est toujours le même et tout lait et crème qui entrent dans la Cité de Québec doivent provenir de vaches laitières qui ont subi ANNUELLEMENT l'épreuve à la tuberculine faite sous le contrôle et par le Vétérinaire de la Cité.

Le BUREAU D'HYGIENE de la Cité est décidé de faire observer le règlement dans toute son intégralité et les délinquants seront punis suivant la loi par la confiscation de leur marchandise ou l'amende.

Le Bureau d'Hygiène de la Cité de Québec,
par Jos. GOSSELIN, M.D., D.H.P.
Directeur du Service.

La pasteurisation du lait.—Une requête petits laitiers pourraient ainsi mieux se couverte de plusieurs centaines de signatures vient d'être envoyée au conseil municipal: elle prie l'administration de la cité de Montréal de bien vouloir installer dans les différents quartiers de la ville des usines pour la pasteurisation du lait.

Les signataires font remarquer que les Ces usines fonctionneraient sous la surveillance du service municipal de santé, division de l'inspection des aliments.



Ces Semoirs à Disques ont été, depuis longue date, le Choix des Agriculteurs Pratiques

Le moyen le plus sûr de bien semer votre grain est d'employer un semoir à disques McCormick-Deering. Il y a parmi ces semoirs le modèle et la grandeur qui répondent absolument au terrain, à la semence et à la grandeur de la ferme que vous possédez. Ils sont si solides, si bien dessinés et construits avec des matériaux d'une telle haute qualité, qu'ils font du bon travail sous n'importe quelles conditions.

Les semoirs à disques McCormick-Deering donnent satisfaction depuis des années et sont, sur tout le Continent, préférés par les agriculteurs qui savent ce que signifie qualité de construction et qui jugent de la valeur d'une machine par sa durée et par la perfection du travail qu'elle accomplit.

Voyez l'agent McCormick-Deering de votre localité

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
of Canada, Ltd.

HAMILTON CANADA

Succursales de l'Est: Hamilton, London, Ottawa, Ont.
Montréal, Québec, Qué., St. Jean, N.B.

SEMOIRS A DISQUES
McCormick et DeeringLE BULLETIN
LA LOI

RÉMUNÉRATION SEILLERS.—(Répo- et les conseillers d'un ils charroyer de la g municipalité moyen pour à la déqualification

R. Ce qui est déte maire et aux con avec la municipal nous basant sur un révision, qu'un co comme journalier p membre pour la rép chemin, soit sujet à ces officiers du cons incapacité temporaire ainsi moyennant sal

EFFETS D'UN J D.J.—Q. Je possèd prêtre qui possèd \$3,000.00 et qui sont \$1,000.00; j'ai fait biens meubles et le débiteur, mais la ven ment pour régler ma valoir mes droits qu celui qui me doit, e peut-elle passer avat

R. Il est évident (elle a été régulièr ble du débiteur de r c'est-à-dire a droit d de celui qui exécute. Donc, si notre ci immeubles, il sera pr et de vente seuleme thécaire aura le droi et en troisième lieu, quel argent, sera p

SECRÉTAIRE-TR REQUIS.—(RÉP) secrétaire-trésorier d secrétaire du conseil ces charges s'ils ne doivent-ils offrir des tant. Une police d' Un secrétaire qui est sède pas de biens e plusieurs jugements plir une telle charg euper cette charge?

R. Il est bon de no dire s'applique spéci de la corporation mu ration scolaire.

Pour ce dernier la e des cautions suivant l en prenant la respons être due par le secr de sa charge en capit et intérêt; ce dernier par le secrétaire avat Quant au reste les paraissent les mèmes municipal.

RENTE SEIGNEUR —Q. Suis-je oblig seigneuriales parce dans sa seigneurie. Comment peut-on se

R. Les arrérages de l'article 2250 du Cod ans, mais le capital d prescription. Cepend former à l'article 224 titre-nouvel après vin date du dernier titre c provenant d'une seig de se débarrasser du payer au seigneur, sin être prescrits après le plus haut.

DROIT AU RIVAGE Je possède une propri rivière Ottawa sur e du gravier. Est-ce q municipalité de prend les chemins en questi qu'il me plaît?

CHAS

La Mais

est intéressée de fourrures br dans le temps paye les plus h

Nous n'ache de rat musqué temps.

Nous somme dans les peaux

RENAR CASTOR

Faites nous esrai.

Chas. DESJ

LA PLUS IMP

DE FOURRI

1170 rue St-

D